



Pour accord :

Date et Signature:

Notes:

- Ce plan commercial peut faire l'objet de modifications éventuelles dues aux nécessités techniques liées à la réalisation.
- Les cotes indiquées correspondent à la maçonnerie brute hors plafonnage et parachèvement.
- Le mobilier et les équipements illustrés sont indicatifs et ne sont pas fournis. La cuisine et son implantation sont illustrées à titre indicatif. Pour plus de précisions sur la cuisine, se référer au plan du cuisiniste.
- Le cahier des charges commercial prévaut sur les plans. Pour plus de précisions sur les parachèvements, se référer au cahier des charges commercial.